



Genève, le 3 juillet 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Qualité de l'air en Suisse romande: retour à la normale et levée du dispositif anti-smog à Genève

Les concentrations excessives d'ozone mesurées en Suisse romande sont retombées en-dessous du seuil d'information de 180 µg/m³. Par conséquent, la mesure d'incitation en faveur des transports publics activée à Genève ne sera pas reconduite demain, 04.07.2019, et la limitation de vitesse à 80 km/h sur l'autoroute de contournement a été levée hier, mardi 02.07.2019.

La concentration horaire d'ozone la plus élevée mesurée hier en Suisse romande s'est élevée hier, à 152 µg/m³. Elle se situe en-dessous du seuil d'information de 180 µg/m³.

Compte tenu de cette amélioration de la qualité de l'air, la mesure incitative permettant à tout un chacun d'utiliser les transports publics du bassin genevois au tarif réduit prendra fin cette nuit, au terme des services nocturnes d'Unireso.

Cette incitation temporaire, mise en œuvre le 28 juin dernier, vise à protéger la santé de la population en encourageant le transfert modal, qui permet de réduire le trafic automobile, une des sources majeures des émissions locales de polluants.

Conformément à la procédure qui est effective depuis 2015 à Genève, cette mesure pourra être reconduite à l'avenir en cas de hausse des concentrations de polluants atmosphériques et annoncée par le biais d'un avis de pollution aux médias.

Pour suivre l'évolution de la qualité de l'air à Genève: air.ge.ch.

Pour tout complément d'information: M. Philippe Royer, directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA), DT, T. +41 22 388 80 40.